

www.laxou.fr magazine d'informations municipales • novembre-décembre 2020 • n° 206



COVID-19

LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE A 30 ANS

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT RUE DU PLATEAU **PORTRAIT**

VIRGINIE, PORTRAIT D'UNE « NOUVELLE FEMME »

► CONSTITUTION ET CONSERVATION D'UNE « TRAME VERTE ET BRUNE » SUR LE PARCOURS LAXOU-LUDRES

La commune de Laxou s'associe avec d'autres villes de la métropole pour participer à un appel à projets du Grand Est concernant le développement durable.

En effet, la municipalité a répondu présente à l'invitation de Sol&CO et Flore 54 pour entreprendre une étude des sols de notre territoire. Le programme commencera fin 2020 et finira en décembre 2021.

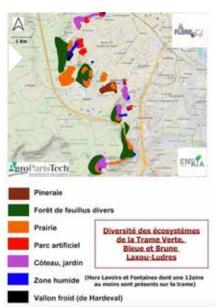
Cette démarche consiste à effectuer des prélèvements sur une « zone verte » qui s'étend le long de la trame verte entre Laxou, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Houdemont et Ludres.

Ce périmètre de nature est composé de différents espaces tels que pineraie, forêt de feuillus, jardin, coteau, zone humide et vallon froid. Il ne concerne pas la forêt de Haye.

Les diagnostics de qualité de ces espaces et inventaires de la faune et de la flore seront proposés selon la méthode des « sciences participatives » : les analyses seront co-réalisées avec les habitants. Des fiches pédagogiques seront fournies à tous les intervenants afin qu'ils puissent appliquer la même méthode dans leur jardin. Ce travail permettra à chacun de mieux connaître les sols et donc d'optimiser les réalisations horticoles.

La municipalité a demandé que cette étude se pratique aussi dans le cadre de l'ATE. Elle marque ainsi sa volonté de remettre l'éducation et la jeunesse au cœur de la vie laxovienne.

Nous vous informerons des dates et des modes d'organisation sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux. Nous comptons sur votre mobilisation.



► SÉCHERESSE 2020 : LAXOU À NOUVEAU EN ÉTAT DE « CATASTROPHE NATURELLE » ?

Suite au dossier monté auprès de la préfecture par les services municipaux en début d'année, l'État a reconnu l'état de catastrophe naturelle à Laxou pour les mouvements de terrain différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2019.

Malheureusement, cette année encore, certains habitants de la ville de Laxou ont signalé en mairie des dommages survenus sur leur habitation, qui seraient consécutifs au nouvel épisode de sécheresse de 2020.

Pour mémoire, ces dégradations peuvent apparaître sous la forme de fissures intérieures ou extérieures qui lézardent les murs des constructions. Généralement, elles surgissent dans les deux mois suivant la période de sécheresse et se caractérisent par leur forme en escaliers.

Par conséquent, **début 2021**, les services de la commune vont à nouveau solliciter la préfecture de Meurthe-et-Moselle pour une demande communale de reconnaissance de catastrophe naturelle en 2020. Ce sont les services de l'État qui émettront un avis après analyse du dossier par une commission interministérielle, sur la base du rapport sur la sécheresse 2020 qui sera établi par Météo France à la fin du premier trimestre 2021.

Afin d'étayer notre demande, tous les Laxoviens concernés sont priés d'adresser **un courrier de déclaration de dommages**, accompagné le cas échéant de photos :

- à l'Hôtel de Ville de Laxou Service des affaires juridiques 3 avenue Paul Déroulède 54520 Laxou
- ou par mail à l'adresse électronique juridique@laxou.fr

Parallèlement à la transmission des documents à la Mairie, vous devez obligatoirement déclarer les sinistres auprès de votre assureur.

Seuls les biens assurés pourront être indemnisés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

vous pouvez contacter la préfecture de Meurthe-et-Moselle (Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles) au 03 83 34 27 17 ou 03 83 34 26 15 ou pref-catastrophenaturelle@meurthe-et-moselle.gouv.fr



GARDONS LE CAP

Alors même que la Meurtheet-Moselle et plus largement le Grand Est avaient été les premières victimes du coronavirus au printemps dernier, les efforts cumulés de tous, dans le respect des consignes sanitaires, nous avaient permis de faire barrage provisoirement à de nouvelles importantes contaminations. Votre conduite vertueuse, civique. avait porté ses fruits et offert la possibilité d'avancer vers une

reprise des activités quotidiennes. C'est avec une certaine fierté que j'analyse cet état de fait.

Cependant, depuis quelques semaines, la reprise des activités scolaires, universitaires, professionnelles avait généré un nouveau pic de contaminations en Meurthe-et-Moselle. Cette nouvelle progression des taux de contaminations nous impose à tous la plus grande prudence et une mise en place de nouvelles mesures. Certes, l'effort n'est pas mince dans un climat de lassitude généré par des mois de confinement puis de limitation des interactions sociales.

Il est cependant essentiel de persévérer, renforcer à nouveau les précautions et les modalités de respect des règles. Ensemble, nous devons faire front afin de préserver nos activités quotidiennes et la santé de tous. C'est à cette seule condition que nous pouvons tenter d'éviter des mesures encore plus draconiennes et coercitives que celles que le Gouvernement vient d'annoncer.

Malgré la morosité ambiante, les remises en question de la parole publique et les discours violents liés à l'attentat dont Samuel Paty a été victime dans les conditions que l'on sait, je veux continuer à croire en l'Homme, en sa capacité de s'élever vers le meilleur, et d'œuvrer en fraternité pour progresser collectivement comme individuellement dans un monde apaisé. Oui, notre commune possède des atouts, un tissu associatif dynamique, des habitants qui ne baissent pas les bras, de beaux projets pour l'avenir...

Ensemble, nous saurons convaincre l'État et les collectivités locales d'être à nos côtés. À ce titre, nous sommes toujours en attente d'un rendez-vous avec la nouvelle équipe de la Métropole du Grand Nancy, décisionnaire pour évoquer la Rénovation Urbaine des Provinces, tant attendue par les élus comme les habitants, mais aussi les professionnels de santé comme les associations et les commerçants.

Pendant cette période de reconfinement comme tout au long de l'année, l'équipe municipale comme les agents communaux restent mobilisés à votre écoute pour répondre à vos questionnements et trouver avec vous des solutions à vos attentes.

N'hésitez pas à nous solliciter!

En cette fin d'année 2020, plus que jamais, restons unis et solidaires.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

downt sprait

Maire de Laxou Député de Meurthe-et-Moselle

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS DU MAIRE

Monsieur le Maire recevra sans rendez-vous samedi 19 décembre de 9 h à 11 h au Centre Social Communal aux Provinces. Venir avec un masque.

Pour nous contacter



MESSAGERIE FACEBOOK



SITE INTERNET DE LA VILLE



> www.laxou.fr/fr/contactez-la-mairie.html



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 03 83 90 54 54





MAIL

contact@laxou.fr





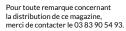












Recevez Laxou Actualités par courriel en envoyant votre demande à contact@laxou fr

Directeur de la publication : Laurent GARCIA 3 avenue Paul Déroulède à Laxou. Photos, illustrations : Ville de laxou Design & mise en page : Chloé Dimler.

Dépôt légal: Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670. Imprimeur: Imprimerie Moderne.

CONTACT MAIRIE

Tél.: 03 83 90 54 54 Fax: 03 83 90 19 66

Courriel: contact@laxou.fr Site Internet: www.laxou.fr

▶ SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT	> 2
ÉDITO	>3
SCOLAIRE	> 4
) JEUNESSE	> 5
SPÉCIAL COVID-19	› 6-9
AGENDA	· 10-11
CULTURE CULTURE	› 1 2
TRAVAUX	› 1 3
	› 1 4
SENIORS SENIORS	› 1 5
SANTÉ/SOCIAL	16
CARNET LAXOVIEN/TRIBUNE	› 17-1 8
(C) LAXOUSCOPE	› 1 9



▶ ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Depuis plusieurs années maintenant, l'association « Si l'On Se Parlait ! » propose, aux enfants des écoles élémentaires du quartier des Provinces, de l'accompagnement à la scolarité.

Les enfants sont accueillis bâtiment Bourgogne, salle 2 (à l'arrière du bâtiment), pour l'apprentissage des leçons et autres devoirs. Le reste de la séance est consacré au renforcement des savoirs fondamentaux et au travail sur les difficultés des enfants.

Du CP au CE2 : lundi et jeudi de 17 h à 19 h

Du CM1 au CM2: mardi et vendredi de 17 h à 19 h

En complément de ces ateliers, les membres de l'association organisent pour ces mêmes enfants des activités ludo-éducatives tous les mercredis après-midi en temps scolaire mais aussi durant les vacances scolaires.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 87 37 26 32 ou 09 52 35 98 27 | silonseparlait@gmail.com



► DE NOUVELLES ACTIVITÉS À L'ATE

Une nouvelle année périscolaire débute et avec elle un nouveau programme ATE riche et diversifié.

En effet, avec pas moins de **35 activités différentes proposées gratuitement**, les enfants des écoles élémentaires pourront s'épanouir au sein d'un dispositif sans cesse renouvelé.

Pour cette année 2020-2021, Claire VASSEUR et Marion HOUSSEAUX, respectivement adjointe au maire et conseillère municipale en charge du périscolaire, ont travaillé avec le service Éducation de la Ville pour enrichir l'offre ATE.

Plusieurs activités font ainsi leur retour : « Autour du livre » en lien avec la médiathèque Gérard Thirion, acrogym, et aussi judo.

De nouvelles activités font quant à elles leur entrée, comme :

- Taekwondo: c'est un art martial d'origine sud-coréenne, dont le nom peut se traduire par « La voie des pieds et des poings ». Il se distingue des autres arts martiaux par les nombreuses techniques de coups de pied et par les nombreuses protections utilisées lors des combats. Au sein de l'ATE, les enfants pratiquent cet art martial de façon ludique, tout en sécurité, sans craindre de prendre des coups!
- Athlétisme : il s'agit d'un ensemble d'épreuves sportives comprenant les courses, les sauts, les lancers, les épreuves combinées et la marche.
- « Autour de l'Europe » : à travers différents ateliers, jeux et activités pédagogiques et ludiques, les enfants découvrent les vies et cultures des habitants de nos pays voisins. Un lien épistolaire sera réalisé avec nos amis de la ville allemande d'Heubach, ville jumelée avec Laxou. Ainsi, tout en s'amusant, les enfants échangent, découvrent et partagent ensemble une autre langue et une autre culture.

Nul doute que le programme de cette année satisfera l'ensemble des jeunes Laxoviens scolarisés dans nos écoles.

▶ PENSEZ À RESTER VISIBLES

Passage à l'heure d'hiver : à vélo ou à trottinette, il faut bien rester visible.

Avec la forte hausse du nombre de cyclistes et d'utilisateurs de trottinettes, le passage à l'heure d'hiver inquiète. Les accidents se multiplient habituellement entre novembre et février. Soyez vigilants le





▶LES JEUNES ONT VOTÉ POUR LEURS ÉLUS

Les élections au CMEJ (Conseil municipal d'enfants et de jeunes) se sont tenues dans les quatre écoles élémentaires (Émile Zola, Albert Schweitzer, Victor Hugo et Louis Pergaud) du 29 septembre au 5 octobre, et ont, comme à l'accoutumée, rencontré un vif succès auprès des enfants.

Pas moins de **31 candidats** (18 filles et 13 garçons) se sont présentés devant leurs camarades. Après avoir mené campagne dans leur groupe scolaire respectif, avec l'approbation des enseignants, qui, comme chaque année, réservent un temps spécifique à l'apprentissage du fonctionnement des élections, les enfants ont exprimé le choix de leur représentant au sein de la commune. Bien évidemment, certaines et certains ont été déçus de ne pas avoir été choisis par leurs pairs, alors que d'autres fêtaient leur élection avec sourire et satisfaction.

Le maire Laurent GARCIA, accompagné de ses adjoints Ilan LAVOT et Claire VASSEUR, a félicité les nouveaux élus et leur a rappelé les valeurs de la démocratie.

Nous souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux jeunes conseillers municipaux :

ÉCOLE SCHWEITZER (3 candidats)

Titulaires	Suppléants
Fattache Bilal Vartanyan Erik	David Lilou

Titulaires	Suppléants
Rhamani Lina Dianka Sidy	Meva Kossoni Dyade Assonson Mwaka

ÉCOLE ZOLA (13 candidats)

Titulaires	Suppléants
Martin Alice Adjin Aimé- Samuel	Derlon Juliette Prioux Leslie

ÉCOLE PERGAUD (8 candidats)

ÉCOLE

HUGO

(7 candidats)

Titulaires	Suppléants
Rambour Anna	Manneville Malo
Simon Leca Nine	Bouyoucef Elias

► LAXOU VILLE AMIE DES ENFANTS

Labellisée « Ville Amie des Enfants »



depuis 2011, Laxou a toujours placé l'enfant et l'adolescent au centre de ses

préoccupations. Elle a instauré un contexte favorable à l'épanouissement des jeunes, à leur implication dans la vie de la commune et à l'égalité des chances. Nombre de dispositifs originaux, tels

que l'Aménagement du temps de l'enfant, unique en France, le Contrat enfance et jeunesse, le Dispositif de réussite éducative, le Conseil municipal d'enfants et de jeunes, témoignent de cet engagement.

La volonté de la Ville de Laxou est de poursuivre son partenariat avec l'UNICEF France et de renouveler le titre « Ville Amie des Enfants » pour le présent mandat électoral 2020/2026.

Le plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse reposera

sur les engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau :

- le bien-être de chaque enfant et chaque jeune;
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ;
- un parcours éducatif de qualité;
- la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune;
- > le partenariat avec UNICEF France.

▶ PLAN MERCREDI, UN PONT DANS LES TEMPS DE L'ENFANT

Depuis la rentrée, environ **75 enfants sont inscrits chaque semaine aux Mercredis de Laxou.** L'accueil se fait de 7 h 30 à 18 h, encadré par les ATSEM et animateurs communaux.

La volonté de la municipalité est de faire en sorte que les mercredis s'adaptent aux temps de l'enfant. Ainsi, pour ne pas surcharger la semaine de l'enfant et veiller à son bien-être, les activités sont mises en place en fonction de la capacité de l'enfant à être concentré et investi. Notre deuxième volonté est de garder une cohérence éducative et pédagogique dans notre prise en charge.

C'est dans ce cadre que les Mercredis de Laxou permettent de construire un « pont » entre le projet d'école et les différentes activités de la commune afin de créer de véritables parcours éducatifs incluant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux).

Plusieurs projets ont ainsi été mis en place :

- activité autour de la culture, avec l'intervention de Christophe RODERMANN, médiateur culturel, qui a initié les enfants (tous les âges), à la découverte des musées nancéiens, de manière ludique. Cette activité est remise en place pour cette nouvelle année.
- activité autour de la relaxation et du bien-être, avec l'intervention de Corinne MALET, où les enfants sont plus dans la maîtrise de soi, le respect de l'autre et le partage. Cette activité reprendra dès que les conditions sanitaires nous le permettront.
- jardin permaculture, en lien avec nos agents des espaces verts et l'association Grandir dignement, pour un travail sur l'écologie et la biodiversité.

► INFOS COVID-19

Depuis vendredi 30 octobre matin à 00h00, aucun déplacement n'est autorisé, sauf pour certains motifs et sur présentation d'une attestation. Cette interdiction s'applique tous les jours de la semaine, à l'exception des motifs suivants:

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen;
- déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées. le retrait de commandes et les livraisons à domicile:
- déplacements pour des consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance ou différés et l'achat de médicaments;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants;
- déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant;
- déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie;
- déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public;

- déplacement pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative;
- déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Les personnes se déplaçant pour l'un de ces motifs doivent se munir d'un document permettant de justifier que leur déplacement entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

L'attestation de déplacement dérogatoire est valable une heure et peut être remplie sur smartphone, sur papier ou écrite sur papier libre.

Le justificatif de déplacement professionnel n'est pas limité dans le temps mais doit être accompagné d'un justificatif de l'employeur ou d'une carte professionnelle.



TROIS ATTESTATIONS SONT DISPONIBLES:

- > Attestation de déplacement dérogatoire
- > Justificatif de déplacement professionnel
- > Justificatif de déplacement scolaire

Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville de Laxou. L'attestation de déplacement dérogatoire peut également être rédigée sur papier libre ou présentée au format numérique via le site www.interieur.gouv.fr/

▶ PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La reprise épidémique est manifeste en Meurthe-et-Moselle.

Face à ce constat et en appelant à la plus grande vigilance, Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de prendre un arrêté, qui est entré en application dès mercredi 23 septembre 2020 sur l'ensemble du département : « Toute personne âgée de plus de 11 ans est obligée de porter un masque à proximité des établissements d'enseignement. La mesure s'appliquera à « 50 mètres autour des entrées » des écoles maternelles, primaires, des collèges, lycées, Centres de Formation pour Adultes, crèches et campus étudiants ».

Cette mesure est bien acceptée et respectée par les parents d'élèves de nos écoles et la municipalité souhaite remercier les habitants pour leur sens des responsabilités.

C'est en consolidant et renforçant les mesures de prévention, notamment les gestes barrières, le port du masque, la protection particulière des personnes vulnérables et la rectriction de certains évén

particulière des personnes vulnérables et la restriction de certains événements et pratiques, que la santé collective pourra être assurée.



CHAQUE ENFANT SCOLARISÉ EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LAXOU A REÇU DEUX MASQUES LAVABLES DE LA PART DE LA COMMUNE (production locale).

▶ NOUVEAUX HORAIRES

DU 2 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2020

Les annonces gouvernementales des 28 et 29 octobre 2020 relatives à la pandémie de COVID-19 et à l'évolution de la circulation du virus sur le territoire national constatée au mois d'octobre 2020 obligent la municipalité à revoir l'organisation des rythmes scolaires dans l'ensemble des écoles primaires laxoviennes dès le retour des vacances d'Automne, à compter du 2 novembre 2020.

TOUTES LES ÉCOLES MATERNELLES

Lundi	8 h 40	11 h 40	13 h 40	16 h 40
Mardi	8 h 40	11 h 40	13 h 40	16 h 40
Mercredi				
Jeudi	8 h 40	11 h 40	13 h 40	16 h 40
Vendredi	8 h 40	11 h 40	13 h 40	16 h 40

TOUTES LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Lundi	8 h 30	11 h 30	13 h 30	16 h 30
Mardi	8 h 30	11 h 30	13 h 30	16 h 30
Mercredi				
Jeudi	8 h 30	11 h 30	13 h 30	16 h 30
Vendredi	8 h 30	11 h 30	13 h 30	16 h 30

Notre objectif: tout mettre en œuvre pour préserver au maximum la santé du plus grand nombre d'entre nous.

► L'ORGANISATION DANS LES ÉCOLES DE LAXOU

- > la restauration scolaire est maintenue (repas chauds)
- > la garderie est ouverte dès 7 h 30 le matin et de 16 h 30 à 18 h 30 le soir, sur inscription uniquement.

Les équipes d'animation sont renforcées afin de garantir le non brassage des groupes classes sur chacun des temps lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

Pour toute question, contacter le service Education au 03 83 90 54 80. Inscriptions uniquement par courriel à contact@laxou.fr

ACCUEIL DES ENFANTS LE MERCREDI

Le plan mercredi déjà en place est élargi afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires.

Un centre aéré est donc ouvert sur chaque groupe scolaire. Inscription obligatoire.

Informations et inscriptions au service Sports Jeunesse Vie associative au 03 83 90 54 81 ou par courriel à contact@laxou.fr

▶ OUVERTURE DES LIEUX D'ACCUEIL

- Mairie: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (prendre rendez-vous pour les services État civil et Urbanisme). Contact: 03 83 90 54 54.
- Annexe mairie au CILM: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- > Police municipale : du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h 15.
- CCAS: accueil physique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, accueil téléphonique de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
- Crèche Hänsel et Gretel: du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.
- > Halte-garderie « les Moussaillons » : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.
- Crèche familiale: du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- > Cimetière : aux horaires habituels

▶ SITES FERMÉS AU PUBLIC

- › Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion
- Bibliothèque du Champ-le-Boeuf
- Gymnases
- MVATL
- Salles communales

▶ SOUTENONS NOS COMMERCES

Si seuls les commerces « non essentiels » sont fermés, les restaurateurs laxoviens rivalisent d'ingéniosité pour continuer à satisfaire vos papilles...

Entre autres, La Gargote (rue Edouard Grosjean), Au Bureau (avenue de la Résistance), Mistinguette (boulevard Emile Zola), et bien d'autres, vous permettent d'emporter de savoureux plats!

Soutenons les commerces de notre ville, consommons Laxou!

AVIS AUX COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

La Ville de Laxou recense les commerces et restaurants ouverts durant le confinement afin de les afficher sur le site Internet de la ville.

Si vous souhaitez y figurer, envoyez un courriel à contact@laxou.fr en indiquant votre nom, le nom de votre commerce et sa catégorie, l'adresse, le numéro de téléphone, les jours et horaires d'ouverture ainsi que les services spécifiques mis en place.

▶ CELLULE COVID ENTRAIDE

Agents municipaux, élus et bénévoles se mobilisent en contactant les personnes âgées et vulnérables inscrites au registre institué par le Plan d'Alerte et d'Urgence afin de vérifier qu'elles ne sont pas en situation de danger.

Si vous n'êtes pas inscrit et que vous souhaitez rejoindre ce registre, contactez le CCAS au 03 83 90 86 86.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Nom prénom de l'employeur :

nctions:

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ne peuvent être diffèrés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail :

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Adresse du domicile:

Nature de l'activité professionnelle:

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle :

Moyen de déplacement :

Durée de validité :

Nom et cachet de l'employeur:

Fait à :

: Fe :

- 1. Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :
- du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les diffèrents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige;
- des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ee justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

- Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).
- La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette
 durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des
 périodes de congé ou de repos.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de

l'enfant :

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Moyen de déplacement :

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Fait à :

.. Pe

8 LAXOU ACTUALITÉS > novembre - décembre 2020 > n° 206



J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer. Je suis en situation de handicap

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors. C'est la loi pour le coronavirus.

Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille Les policiers peuvent me la demander.



Mon adresse : Je suis né le : 7 900

Je m'appelle :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :



Pour aller travailler.



Pour acheter à manger.



Pour aller chez le docteur. Pour aller à la pharmacie.



Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.



W/S

Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi. Pour sortir mon chien.



Je mets l'heure de ma sortie 0



Je signe

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire		
En application du décret n° 2020-1310 nécessaires pour faire face à l'épidémi	du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales	e de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
	En application du décret n° 2020-1310 du	nécessaires pour faire face à l'épidémie de

nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sani
e soussigné(e),
Ame/M.:
lé(e) le : à :
Jemeurant :
ertifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le déc
º 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire
épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

face à

ret

professionnelle, des achats de première nécessité 3 dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile. ☐ Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité

 \square Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être

différés², déplacements pour un concours ou un examen.

 \square Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

 \Box Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature:

LAXOU ACTUALITÉS > novembre - décembre 2020 > nº 206

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir sil y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une

^{&#}x27; A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur

³ y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN NOVEMBRE SONT ANNULÉES. CERTAINES D'ENTRE ELLES SERONT REPORTÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

▶ NOVEMBRE

MAR 3 | 14 h > 17 h

ATELIER COUTURE

Pour débutants ou confirmés: retouche, création, recyclage,...

Proposé par l'association Jeunes et Cité. Avenue de l'Europe, bât. Savoie, E 1. Entrée libre. Elise MARI - 06 83 97 13 66

SAM 7 | 10 h > 12 h ATELIER PHILOSOPHIE



La philo pour les enfants... de 6 à 12 ans. Atelier « PHI-LA » (Philosophie à Laxou).

Nouveauté: 2 ateliers, le 1er de 10 h à 10 h 45 pour les enfants de 7 à 11 ans, le second de 11 h à 12 h pour les collégiens.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion Entrée libre. Dans la limite des places disponibles.

03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

SAM 7 | 14h > 17 h **PARCOURS JAZZ**

Envie de découvrir ce style musical qu'est le jazz? Stage ouvert à tous, dès 4 années de pratique instrumentale.

Proposé par l'APEM.

13 rue du 8 mai 1945. 50 € adhérents APEM et étudiants, 70 € pour les extérieurs. 03 83 28 69 27 - apem.laxou@wanadoo.fr

DIM 8 | 12 h **REPAS D'AUTOMNE**

Organisé par la Saint-Genès Association.

12 NOV > 12 DÉC

EXPOSITION

Prises de rue,

photographies de Franck GREFFIN. Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre.

03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

JEU 12 > LUN 16

DÉPÔT: JEUDI 12 DE 14 h À 19 h. VENTE: SAMEDI 14 DE 9 h30 À 16 h NON STOP.

RETRAIT DES INVENDUS: LUNDI 16

DE 17 h 30 À 19 h.

BOURSE AUX JOUETS ET PETITE BROCANTE

Brocante: bibelots, cadres, bijoux, foulards, sacs à mains, ... Pas d'électroménager.

Organisée par la MJC Massinon. CILM. Infos et réservations: 06 98 66 73 96 - médiation@ mjc-massinon.fr.

JEU 12 | 14 h 30 > 16 h 30

ESPACE CITOYEN

Rencontre sur le thème: Médias et fake news. Organisée par la Mission Locale du Grand Nancy, en partenariat avec l'Association Citoyenneté Active Lorraine.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion -Entrée libre. 03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

SAM 14 | 14 h > 15 h 30

MAGIE

«L'Atelier de l'Enchanteur», destiné aux 8-12 ans. Pour apprendre les techniques de manipulation, fabriquer des tours, comprendre certains secrets,... Proposé par la MJC Massinon, en partenariat avec

le Cercle Magique de Lorraine.

CILM. Infos et réservations: 06 62 39 85 67 coordination@mjc-massinon.fr.

MAR 17 > JEU 19

DÉPÔT: MARDI 17 DE 9 h À 11 h 30 ET DE 14 h À 17 h 30.

VENTE: MERCREDI 18 DE 9 h À 11 h 30 ET DE 14 h À 17 h 30. RETRAIT DES INVENDUS: JEUDI 19 DE 15 h

BOURSE JOUETS-CADEAUX-LINGE DE MAISON-BIJOUX FANTAISIE

Organisée par l'Association C.S.F de Laxou. Salle Louis Colin - Les Provinces. 1 carte de l'association obligatoire pour déposer. 06 07 64 43 69

MAR 17 | 14 h > 17 h ATELIER COUTURE

Pour débutants ou confirmés: retouche, création, recyclage,...

Proposé par l'association Jeunes et Cité. Avenue de l'Europe, bât. Savoie, E 1. Entrée libre. 06 83 97 13 66

MER 18 | 13 h 30 > 16 h 30

ATELIER RÉPARATION

Réparation de petit électroménager. Proposé par la Régie de Quartier. Avenue de l'Europe, bât. Bourgogne, E 5. Gratuit. Sur inscription: 0383909302 ou regieliensocial@hotmail.com

MER 18 | 18 h 30

AUDITION D'ÉLÈVES

Courte audition de début d'année, mettant en valeur les débutants.

Organisée par l'APEM.

13 rue du 8 mai 1945. Entrée libre. 03 83 28 69 27 apem.laxou@wanadoo.fr

SAM 21 | 14 h > 15 h 30

«L'Atelier de l'Enchanteur», destiné aux 8-12 ans. Pour apprendre les techniques de manipulation, fabriquer des tours, comprendre certains secrets,... Proposé par la MJC Massinon, en partenariat avec le Cercle Magique de Lorraine.

CILM. Infos et réservations: 06 62 39 85 67 coordination@mjc-massinon.fr.

MER 25 | 15 h 30 > 17 h

LECTURE

Mercredi, ça conte ! Les conteurs de Philodart invitent les enfants à voyager au pays des histoires: à 15 H 30 pour les 5 ans et plus,

à 16 H 30: pour les 2-5 ans.

Animation organisée en partenariat avec la Ville de Maxéville.

Médiathèque de Laxou Champ-le-Bœuf CILM - 23 rue de la Meuse. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. 03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

SAM 28 | 9 h 30 > 16 h 30

BIEN-ÊTRE ET CRÉATIVITÉ

« Boule de cristaux ». « Venez mettre un peu de SEL dans votre vie! » Séance de hata yoga, complétée par un atelier créatif et artistique autour du SEL. Ouvert à toutes et à tous, tous niveaux, débutants bienvenus. Chacun repart avec son œuvre. MVATL - 15 rue du 8 mai 1945. 60 € la journée, matériel fourni. Association Noir et Blanc Soleil Levant et Association Yogarina: 06 30 33 06 42.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS **EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE**

▶ DÉCEMBRE

MAR 1^{ER} | 14h > 17h

ATELIER COUTURE

Pour débutants ou confirmés: retouche, création, recyclage,...

Proposé par l'association Jeunes et Cité. Avenue de l'Europe, bât. Savoie, E 1. Entrée libre. 06 83 97 13 66

SAM 5 | 10 h 30 > 11 h

CROC'HISTOIRES

Saint-Nicolas et histoires emmitouflées. Pour les enfants à partir de 5 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion.

Gratuit sur inscription-nombre de places limité. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

DU 7 AU 19 DÉCEMBRE EXPOSITION

Doudou tricot broderie marché de Noël Par l'association De fil en aiguilles Au CILM Champ-le-Boeuf

MER 9 | 14 h 30 > 16 h 30 ATELIER CRÉATIF

La petite fabrique de Noël.

Au programme: des histoires, des jeux, du bricolage,... Pour enfants à partir de 5 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion.

Gratuit sur inscription. Nombre de places limité. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

JEU 10 | 14 h 30 > 16 h 30 **ESPACE CITOYEN**

Rencontre sur le thème : Égalité Femme-Homme.

Organisée par la Mission Locale du Grand Nancy, en partenariat avec l'Association Citoyenneté Active Lorraine.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

VEN 11

MARCHÉ DE NOËL

Sortie "Marché de Noël" au Luxembourg.

Organisée par l'association Si l'on se parlait. Déplacement en bus. Départ sur le parking d'Intermarché, aux Provinces.

10 € par adulte, 5 € par anfant. 06 87 37 26 32 silonseparlait@gmail.

SAM 12 | 10 h > 12 h ATELIER PHILOSOPHIE



La philo pour les enfants... de 6 à 12 ans. Atelier « PHI-LA » (Philosophie à Laxou). Nouveauté: 2 ateliers, le 1er de 10 h à 10 h 45 pour les enfants de 7 à 11 ans, le second de 11 h à 12 h pour les collégiens.

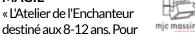
Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion

Entrée libre. Dans la limite des places disponibles.

03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

SAM 12 | 14 h > 15 h 30

MAGIE



apprendre les techniques de manipulation, fabriquer des tours, comprendre certains secrets....

Proposé par la MJC Massinon, en partenariat avec le Cercle Magique de Lorraine.

CILM. Infos et réservations: 06 62 39 85 67 coordination@mjc-massinon.fr.

SAM 12 | 15 h 30

ANIMATION MUSCALE

Avec le duo CAPRICCIO, violon et guitare. Au programme: musique classique et variétés, ainsi qu'un répertoire autour des musiques de Noël pour enfants. Bibliothèque-médiathèque Gérard

Thirion. Gratuit. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

MAR 15 | 14 h > 17 h

ATELIER COUTURE

Pour débutants ou confirmés: retouche, création, recyclage....

Proposé par l'association Jeunes et Cité. Avenue de l'Europe, bât. Savoie, E 1. Entrée libre. 06 83 97 13 66

MAR 15 | 14 h > 17h

CONCERT DE NOËL

Petits et grands seront réunis pour partager avec le public le plaisir de la musique.

Proposé par l'APEM. CILM. Entrée libre. 03 83 28 69 27 apem.laxou@wanadoo.fr

MER 16 | 13 h30 > 16 h 30

ATELIER RÉPARATION

Réparation de petit électroménager.

Proposé par la Régie de Quartier. Avenue de

l'Europe, bât. Bourgogne, E 5. Gratuit. Sur inscription: 03 83 90 93 02 ou regieliensocial@hotmail.com

MER 16 | 14 h 30 > 16 h 30

ATELIER CRÉATIF

La petite fabrique de Noël.

Au programme: des histoires, des jeux, du bricolage,... Pour enfants à partir de 5 ans.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit sur inscription. Nombre de places limité. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

16 DÉC > 16 JANV

EXPOSITION

Prises de rue,

photographies de Franck GREFFIN. Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Entrée libre. 0383287116 contact@laxou.fr

SAM 19 | 10 h 00 > 11 h30

ATELIER CRÉATIF

Fabrication de couronnes de Noël en papier.

Pour adultes.

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion. Gratuit sur inscription. Nombre de places limité. 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

21 DÉC AU 5 JAN | 9 h 00 > 18 h **TENNIS**

Tournoi OPEN jeunes. Organisé par le Well Tennis Club. 113 boulevard Emile Zola. Entrée libre. 06 43 84 69 39

MER 25 | 15 h 30 > 17 h

LECTURE

Mercredi, ça conte! Les conteurs de Philodart invitent les enfants à voyager au pays des histoires:

- à 15 H 30 pour les 5 ans et plus,
- à 16 H 30: pour les 2 5 ans.

Animation organisée en partenariat avec la Ville de Maxéville.

Médiathèque de Laxou Champ-le-Bœuf

CILM - 23 rue de la Meuse. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

03 83 28 71 16 - contact@laxou.fr

LUN 28 | 17 h 00 > 22 h

ANIMATIONS DE NOËL

Proposées par l'association Mam's de Lax. Salle Louis Colin - Les Provinces. Gratuit et ouvert à tous. 07 62 26 26 08 mamsdelax@gmail.com

MAR 29 | 13 h 00 > 20 h

ANIMATIONS DE NOËL

Proposées par l'association Mam's de Lax. Salle Louis Colin - Les Provinces. Gratuit et ouvert à tous. 07 62 26 26 08 - mamsdelax@gmail.

JEU 31 | 19 h 00 > 02 h

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Proposé par l'association Si l'On Se Parlait



Organisé par l'association Si l'on se parlait. Salle Pierre Juillière - Village. Entre 5 et 20 €. 06 87 37 26 32 silonseparlait@gmail.com



Le saint patron des enfants sera présent à Laxou le vendredi 4 décembre 2020 à partir de 18 h 30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville :

- > Animation musicale avec la Nancy Ska fanfare
- Maquillage pour enfants
- > Chocolat chaud et vin chaud
- > Photos avec le saint Nicolas

La traditionnelle remise des clefs de la commune à saint Nicolas se fera à 19 h et sera suivie par un feu d'artifice.

Les animations se poursuivront jusque 20 h sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Au Champ-le-Bœuf, les festivités se dérouleront au stade Léo Lagrange le mercredi 9 décembre.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE **GÉRARD THIRION**

17 rue de Maréville à Laxou Pôle Culture | 03 83 28 71 16 contact@laxou.fr

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE **DU CHAMP-LE BŒUF**

Centre Intercommunal de Laxou-Maxéville 23 rue de la Meuse à Laxou | 03 83 96 11 34

LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE GÉRARD THIRION FÊTE SES 30 ANS

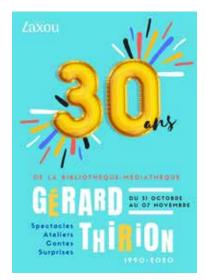
Le **samedi 28 octobre 1990** à 10 heures, Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Claude ERIGNAC coupait le ruban symbolique et inaugurait officiellement la **nouvelle bibliothèque-médiathèque de Laxou.**

Au cours de son allocution, Claude ERIGNAC déclarait : « Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité. Cette bibliothèque est plus qu'un rêve. Vous l'avez bâtie, superbe... » Un moment d'émotion mais aussi un moment de fierté pour Gérard THIRION, premier adjoint mais surtout initiateur du projet au cours de ses mandats de maire. Rappelons que dès 1972, Gérard THIRION, alors maire de Laxou et bibliothécaire émérite, considérait que dans une société en pleine mutation, les besoins de formation et d'information devenaient de plus en plus importants. C'est sous son égide que la première véritable bibliothèque de lecture publique de l'agglomération nancéienne voit le jour en 1973. Installée au cœur du village, 1 place de la Liberté, dans les locaux de l'ancienne mairie, on lui adjoint rapidement des bibliothèques annexes dans les quartiers plus excentrés afin de rapprocher la lecture de tous les Laxoviens.

Le succès est au rendez-vous. Dix-huit ans plus tard, ce premier équipement, devenu trop exigu pour accueillir les collections et les lecteurs, laisse la place à une nouvelle bibliothèque, 1500 m², construits à la croisée des quartiers Zola, Provinces et Village. En hommage à celui qui fut son instigateur, le nouvel équipement culturel prend le nom de bibliothèquemédiathèque Gérard Thirion en novembre 2001.

Le fonds compte aujourd'hui plus de 200 000 documents (livres, revues, CD, DVD...). Entrée avec succès dans ce XXIe siècle des nouvelles technologies, la bibliothèque-médiathèque offre aux Laxoviens et à leurs voisins tous les nouveaux supports de l'information et les moyens d'y accéder.

Depuis 30 ans, l'équipe qui l'anime s'applique à faire vivre le lieu à travers toutes sortes d'initiatives comme en témoignent les nombreuses animations proposées. Jeunes



et adultes font l'objet de son attention et de sa réflexion. Cet anniversaire marque l'âge de la maturité et nous rappelle combien la place de la culture est importante à Laxou et que la culture, c'est plus que jamais l'affaire de tous.

Merci à celles et ceux qui accompagnent la bibliothèquemédiathèque Gérard Thirion sur le chemin de la culture, services

municipaux, associations, animateurs bénévoles, structures sociales, éducatives... Merci à tous ces artistes, peintres, sculpteurs, photographes, collectionneurs, auteurs, illustrateurs, historiens qui... à travers de magnifiques expositions présentées dans l'espace Galerie, partagent avec les Laxoviens leur savoir-faire et leur passion.

Merci à vous qui chaque jour témoignez votre fidélité et contribuez au rayonnement de la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion.

Les festivités de cet anniversaire initialement prévues du 31 octobre au 7 novembre sont reportées à une date ultérieure en raison du confinement.



► VIES MAJUSCULES-AUTOPORTRAITS DE LA FRANCE DES PÉRIPHÉRIES

La Régie de quartier de Laxou s'est associée à l'association Zone d'Expression Prioritaire, dispositif d'accompagnement à l'expression via des ateliers d'écriture animés par des journalistes, pour mettre en place un atelier d'écriture et collaborer à la réalisation d'un livre intitulé « VIES MAJUSCULES – Autoportrait de la France des périphéries » (édition « les Petits Matins ») paru le 1^{er} octobre. Habitants des Provinces, salariés de la Régie de quartier, ils sont douze à partager l'aventure éditoriale. L'écriture n'est pas leur quotidien, écrire sur eux-mêmes l'est encore moins. Pourtant, guidés par le journaliste Edouard ZAMBEAUX, ils ont pris la plume pour se raconter. Martine, Joëlle, Monique, Mickaël... ils

nous livrent des instants de vie, des récits émouvants, drôles, parfois durs. Leurs témoignages s'ajoutent aux 300 autres récits de modestes et d'invisibles, recueillis à travers la France, des textes qui se répondent et se complètent, apportent la preuve, s'il en fallait, que les « petites histoires » permettent bien souvent de comprendre la « grande ».

La remise officielle d'un exemplaire du livre à Laurent GARCIA, maire de Laxou, a eu lieu à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion le lundi 19 octobre, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Edouard ZAMBEAUX, journaliste, cofondateur de la ZEP et Alexandre HERAUD, journaliste, Nicole PIQUART, Présidente du Réseau des Régies (CNRLQ), Tarek DAHER, délégué général du CNLRQ, Abdellah SIDQUI, Président de la Régie de quartier de Laxou, et de Sylvie, Joëlle, Martine et Mickaël, quatre des auteurs laxoviens.

PLUS D'INFORMATIONS

regieliensocial@hotmail.com / 03 83 90 93 02

Le livre peut être emprunté à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion ou commander en librairie.



▶ UNE CONCERTATION POUR RÉDUIRE LA VITESSE RUE DU PLATEAU

La commune a organisé, mi-octobre, une réunion avec les (seuls, en raison des consignes sanitaires) riverains de la rue du Plateau afin d'évoquer avec eux leurs souhaits d'aménagements urbains pour faire baisser la vitesse dans cette rue, considérée depuis des années comme très dangereuse.

Les agents de la commune comme de la Métropole du Grand Nancy ont avancé les diverses possibilités de passages piétons, chicanes, piste cyclable, coussins berlinois, radars pédagogiques, le long de la rue, bref, tout a été présenté.

Au terme de cette réunion, et après avoir pris en compte les avis et demandes de chacun en fonction de ses contraintes, un plan récapitulant la proposition globale a été promis par les agents du Grand Nancy : il est désormais accessible sur le site laxou.fr et les habitants peuvent réagir.

S'il est accepté par les riverains, les travaux pourront démarrer avant la fin de cette année et contribuer à la sécurité des Laxoviens.

▶ RÉNOVATION URBAINE DES PROVINCES – DE NOUVEAUX CHANTIERS PARTICIPATIFS

Dans le cadre de la finalisation des travaux d'aménagement des espaces extérieurs de la Maison de la vie associative et du temps libre (MVATL), la Ville de Laxou va mettre en place deux chantiers participatifs.

Le premier, avec le soutien de la Métropole du Grand Nancy, concerne la réalisation d'une fresque sur la façade du gymnase Pasteur. Le thème retenu est celui de la mémoire du quartier. Encadrés par l'association Jeunes et Cité et un graffeur professionnel, plusieurs jeunes seront initiés au « street art » et vont donc participer à l'embellissement de leur quartier.

Ces jeunes artistes passeront ensuite le témoin à un autre groupe qui devra avoir la main verte pour le second chantier. En lien avec le service Environnement de la Ville, ils participeront à la plantation des végétaux et à l'aménagement des espaces verts du futur parc.

Une belle manière pour ces jeunes de s'investir et de participer activement à la transformation de leur quartier.

▶ POSE D'UNE NOUVELLE PIERRE À LA CASCADE

Jeudi 15 octobre, Laurent GARCIA, maire de Laxou, Christophe CHOSEROT, maire de Maxéville, et Alexis MULLER, gérant d'Axis Promotion, étaient réunis au Champ-le-Bœuf pour la pose de la première pierre des cellules commerciales qui seront édifiées à la place de l'ancien supermarché Match. La livraison des nouveaux commerces, les enseignes Action et Gifi, est prévue en mars 2021.

L'implantation des nouvelles cellules marque la poursuite de la reconstruction du centre commercial La Cascade.





INAUGURATION DU MINIBUS

Depuis le 5 juin, la commune dispose d'un minibus 9 places financé par les recettes publicitaires obtenues dans le cadre d'un partenariat avec la société Com 2000 et 13 entreprises de l'agglomération.

Celles-ci ont été réunies le lundi 12 octobre dernier sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour la présentation officielle du véhicule.

Ce minibus effectue déjà le transport chaque semaine des écoliers laxoviens jusqu'au centre aéré. Il est utilisé quotidiennement dans le cadre des missions des agents municipaux et dès que les contraintes liées à la crise sanitaire actuelle auront disparu, il sera mis à la disposition des associations laxoviennes pour leurs déplacements du week-end.

Un grand merci à ces entreprises qui ont rendu le projet réalisable: Autoécole Carnot, Bonn'app, Autoclean Vap', Centrakor, La Gargote, Au Bureau, Pâtisserie Kohut, Korian Le Gentilé, Lor TP, Midas, Novotel Nancy Ouest, Stadium City, Agence immobilière Stéphane Plaza Villerslès-Nancy.

▶BESOIN D'UN CONCILIATEUR?

Le conciliateur est aujourd'hui un passage obligé lorsqu'un litige surgit. La conciliation vise à trouver un règlement à l'amiable des litiges que ce soit avec un voisin, un employeur, un bailleur, un locataire, un commerçant, etc. Elle est gratuite et rapide.

Depuis maintenant plus de cinq ans, Gilles RAGOT, conciliateur de justice assure une permanence en mairie de Laxou tous les lundis sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, il vous suffit de l'appeler au 06 11 78 33 38.

▶ COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole du Grand Nancy met en place de nouvelles mesures relatives au tri des déchets.

À compter du 1er novembre, vous pourrez mettre dans les bacs de tri ou dans les éco-sacs tous les emballages plastiques : bouteilles et flacons en plastique, mais également les emballages comme les pots de yaourt, de crème, tubes de dentifrice, barquettes, polystyrène, films de protection, capsules de café en alu...

TOUS les emballages vont désormais au tri.

POUR RAPPEL, À LAXOU

- ramassage de vos ordures ménagères : chaque vendredi – sortie des bacs la veille au soir ;
- collecte de vos éco-sacs contenant vos déchets recyclés: chaque jeudi.



► LA VILLE DE LAXOU RECRUTE

Dans le cadre de l'opération de collecte du recensement de la population, la Ville de Laxou recherche 3 personnes pour assurer les fonctions d'agent recenseur pendant les mois de janvier et février 2021.

Cette demande s'adresse à des personnes très disponibles devant effectuer des visites chez les particuliers en journée, mais aussi en soirée et le samedi.

Deux demi-journées de formation seront dispensées début janvier afin de vous accompagner dans la prise de poste. Une bonne connaissance du territoire est nécessaire.

Renseignements au service État civil de la mairie : 03 83 90 54 54

▶ CHÈQUES MOBILITÉ

Le conseil métropolitain propose une aide pour l'accès aux transports en commun à destination des usagers subissant les conséquences économiques et sociales de l'épidémie.

En effet, de nouveaux publics n'ayant pas recours habituellement aux services sociaux (suite à un arrêt d'activité professionnelle, à une faillite, à une fin de contrat ou autres situations) subissent une contraction de leur pouvoir d'achat. Le Conseil métropolitain propose donc de favoriser les déplacements sur le réseau de transport Stan via KEOLIS des personnes en difficulté en leur faisant bénéficier du dispositif des chèques mobilité.

L'attribution des chèques mobilité ne se fera que dans l'hypothèque ou d'autres dispositifs plus favorables ne pourraient être sollicités.

INFORMATIONS

CCAS de Laxou au 03 83 90 86 86.

PASSER LE PERMIS POUR 150 € UN COUP DE BOOST POUR MON AVENIR!

La Mission locale de Laxou organise une action collective destinée à des jeunes entre 18 ans et 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an.

Les bénéficiaires n'ont pas exercé d'activité (emploi, formation, service civique) depuis la fin de leurs études.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION :

0383282749 ou mgille@mde-nancy.org Attention, le nombre de places est limité.

► OUVERTURES DOMINICALES

Les commerces laxoviens pourront ouvrir les dimanches suivants :

22 et 29 novembre.

6, 13, 20 et 27 décembre 3 janvier 2021.

14 LAXOU ACTUALITÉS > novembre - décembre 2020 > n° 206

DES CENTENAIRES À L'HONNEUR



EDMOND QUENETTE

Le 21 août dernier, Edmond QUENETTE a fêté son 100° anniversaire, une belle surprise organisée par ses enfants Hélène, François et Jean-Louis.

Né à Lunéville en 1920, Edmond a œuvré auprès des enfants en qualité d'instituteur avant de devenir professeur de français au collège Guynemer de Nancy.

Ancien scout, il dit lui-même être probablement le plus vieux scout de la 7^e de Nancy à avoir participé au Jamboree de 1947.

Très alerte, Edmond vit toujours dans sa maison dans le quartier Zola, maison dans laquelle il a vécu avec son épouse Marie-Thérèse, disparue en 2016.

Aujourd'hui, il est à la tête d'une grande famille avec pas moins de 11 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Avant de fêter ce 100° anniversaire en famille, le maire Laurent GARCIA, son adjointe déléguée aux seniors Alexandra PETITJEAN-MONNIN et sa conseillère déléguée Geneviève PIERSON sont allés lui remettre des fleurs et quelques bulles pour célébrer avec lui ce bel anniversaire.



DERNA VECCHIETTI. DOYENNE DE LAXOU

Le 29 septembre, c'était au tour de Derna VECCHIETTI de fêter son anniversaire, et pas des moindres puisque la Laxovienne a fêté son 103^e anniversaire, ce qui fait d'elle la doyenne de Laxou.

Née en 1917 en Italie, Derna est arrivée à l'âge de 3 ans place du Jet d'Eau au Village. Elle a ensuite emménagé avec sa famille rue de l'Abbé Didelot où elle réside encore avec sa fille et son gendre. Derna s'est mariée à Laxou en 1946 avec Umberto VECCHIETTI, un mosaïste de talent venu de Pramaggiore, décédé en mai 2001. Elle a exercé le métier d'infirmière au CPN de 1938 à 1976.

À l'occasion de son anniversaire, la doyenne s'est vue remettre une médaille de la Ville par le maire Laurent GARCIA qui était accompagné d'Alexandra PETITJEAN-MONNIN et de Geneviève PIERSON.

Pour ce moment particulier, quatre générations étaient réunies puisque la fille de Derna, Corinne, était présente ainsi que sa petite-fille Christelle et son arrière-petite-fille Chiara née le 21 avril dernier.

Chacune a reçu un bouquet de fleurs de la part des élus.

COLIS DE NOËL 2020

Comme chaque année, la Ville de Laxou offre à ses aînés de plus de 70 ans un colis de Noël. Les inscriptions se sont déroulées début octobre. Pour les Laxoviennes et Laxoviens inscrits, la distribution des colis se tiendra de 9 h à 11 h 30 à ces dates et lieux suivants :

- Lundi 7 décembre, à la salle Christian Caurel, aux Provinces
- Mardi 8 décembre, à l'Hôtel de Ville
- Mercredi 9 décembre, à la salle André Monta, au Village
- Jeudi 10 décembre, au CILM

En cas de difficulté pour venir retirer votre colis, contactez le CCAS au 03 83 90 86 86.

▶ LAXOU, VILLE AMIE DES AÎNÉS



Soucieuse du bien-vivre de ses aînés, la Ville de Laxou rejoint le **Réseau francophone des villes amies des aînés** (RFVAA) par délibération au conseil municipal du 4 novembre 2020.

Lancé au niveau international en 2006 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le réseau a pour objectif d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement. Il accompagne les collectivités à la mise en oeuvre de projets et valorise leurs initiatives.

La dynamique Villes Amies des Aînés s'articule autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

La Ville de Laxou s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle souhaite d'ailleurs impliquer davantage les aînés dans la vie locale et c'est pour cette raison qu'un **conseil des aînés** sera créé très prochainement. Si vous désirez vous investir dans une démarche participative locale, vous pouvez d'ores et déjà demander à rejoindre le conseil des aînés en envoyant un courrier postal à l'Hôtel de Ville, 3 avenue Paul Déroulède, 54520 Laxou ou par mail à contact@laxou.fr ou encore par téléphone au 03 83 90 54 93.



▶ VIRGINIE. PORTRAIT D'UNE « NOUVELLE FEMME »

Fin 2015, Virginie apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du sein à 36 ans.

En 2020, elle ressort de cette épreuve plus forte et ouvre une boutique entièrement dédiée aux femmes qui font face à la maladie.

21 septembre 2020 : grand jour pour Virginie qui ouvre officiellement sa boutique « Nouvelle femme » rue de Laxou à Nancy. Le chemin n'a pas été simple pour cette Laxovienne qui a

cependant réussi à aller jusqu'au bout de son projet, prenant un virage dans sa vie professionnelle.

Puéricultrice de formation, Virginie a toujours adoré son travail. Elle a accompagné mères et enfants avec une grande empathie.

C'est en 2015, alors qu'elle soutient son père qui se bat contre la maladie et dont l'état se dégrade, qu'elle apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du sein. Elle n'a que 36 ans. Elle a dû mener un combat de front, soutenue par sa famille, son mari et ses jeunes enfants alors âgés de 6 et 9 ans. Aujourd'hui, c'est un combat qui est derrière elle, mais c'est aussi une épreuve qui l'a transformée.

Désormais, elle œuvre pour la lutte contre le cancer des femmes. Depuis maintenant trois ans, elle est l'instigatrice de la course rose des Fourasses à Laxou.

Et nouvelle étape dans sa vie, elle propose aux femmes de la douceur entre les rendez-vous médicaux avec une nouvelle boutique.

En effet, dans son parcours de soins, d'un établissement médical à un autre. sa féminité a parfois été laissée de côté, faute d'un service adapté. C'est pour cette raison qu'elle a décidé de créer « Nouvelle femme », une boutique unique sur la métropole, qui accompagne les femmes dans leur lutte contre la maladie.

Dans son local très cosy et décoré avec goût, elle reçoit les dames sur rendez-vous. Virginie travaille avec des créateurs spécialisés pour proposer des produits adaptés : prothèses mammaires, lingerie, maillots de bain, prothèses capillaires, turbans, franges, chapeaux, produits dermocosmétiques, et autres accessoires féminins.

Au-delà des produits, c'est une dirigeante d'entreprise empathique, à l'écoute, une femme qui connait ce parcours difficile, comme beaucoup de fournisseurs avec qui elle travaille.

En gardant sa bienveillance de professionnelle de santé, Virginie reçoit les dames avec une profonde volonté de démédicaliser ce système afin que la femme soit prise en soin dans un endroit intimiste et personnalisé.

Nouvelle Femme - 76 rue de Laxou à Nancy. Sur rendez-vous au 06 36 37 99 44.

INFORMATIONS SUR www.nouvelle-femme.fr

LES RESTAURANTS DU **COEUR RECHERCHENT** DES BÉNÉVOLES

EN CENTRE D'ACTIVITÉS

Pour participer à l'aide alimentaire ou pour aider les personnes (aider les enfants pour leurs devoirs ; perfectionner la lecture. l'écriture : accompagner et conseiller dans les démarches administratives, gestion du budget des familles ; soutenir la recherche d'emploi...

AU SIÈGE DÉPARTEMENTAL

Pour organiser des activités, animer le réseau bénévoles, gérer les communications, engager les partenariats, participer aux collectes, administrer...

Les Restaurants du Cœur Relais du Cœur de Meurthe et Moselle

Marché de Gros - 36 rue Jean Mermoz - 54500 -Vandoeuvre-lès-Nancy

CONTACT

03 83 55 50 50 ou ad54.siege@restosducoeur.org



▶ CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Le COVID-19 rend important le fait de pouvoir vacciner le plus largement possible les groupes à risque afin d'éviter une surcharge de soins de santé. Par conséquent, la vaccination contre la grippe pour 2020-2021 sera échelonnée en accordant la priorité aux personnes

Retrouvez toutes les informations sur la grippe et la vaccination sur le site www.ameli-sante.fr

▶ TÉLÉTHON

Le 17 septembre, associations laxoviennes, élus, et le maire Laurent GARCIA s'étaient donnés rendez-vous à la salle Monta autour de Michel ADAM, coordinateur départemental du Téléthon.

Son intervention a permis de mieux comprendre le fonctionnement et l'organisation de l'AFM (Association française contre les myopathies).

Les associations qui souhaitent organiser une collecte de dons, des manifestations culturelles ou sportives, doivent se faire connaître auprès de l'AFM afin d'être accréditées officiellement. Des supports de communication seront alors fournis gratuitement (affiches, badges, boîtes à piles usagées pour la collecte qui rapporte 250 euros la tonne. ballons. etc.).

La Ville de Laxou est solidaire du Téléthon pour faire avancer la recherche!



▶ BEAU SUCCÈS POUR LES FOURASSES

Dimanche 18 octobre, 542 marcheurs et coureurs ont participé à la 46e édition des Fourasses (dans le respect des contraintes sanitaires), organisée dans le cadre d'Octobre Rose, sous la houlette de Virginie Grisez, belle-fille du président Bernard Grisez.

Les bénéfices ont été reversés à l'association Symphonie pour la lutte contre le cancer des femmes.

Élus et agents de la Ville de Laxou, partenaire de cet événement, et de nombreux membres associatifs se sont mobilisés pour cette journée.

Bravo aux participants et félicitations aux organisateurs pour cette belle réussite!



CARNET LAXOVIEN

▶ MARIAGES

SAMEDI 22 AOÛT 2020

- Madame Barbara BARTHELEMY et Monsieur Richard DUBREUIL
- Monsieur Doumade TOUSSAINT et Madame Maférima SANOGO
- Monsieur Abderrahmane MEDJAHED et Madame Pascale BAR

SAMEDI 29 AOÛT 2020

Madame Pauline SALIOU et Monsieur Remi PEROT

▶ PARRAINAGE CIVIL

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

Antonin BRIQUET NICOLAS

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

- Monsieur Mathieu LORRAIN et Madame Céline IAQUINTA
- Monsieur Ammar CHERROU et Madame Louiza AIT MEZIANE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

- Madame Eleonore ORIBI et Monsieur Clément PERRIN
- Madame Justine HAQUIN et Monsieur Clément KULIK

Monsieur Renaud CLESSE et Madame Elise CERIMELE

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

- Monsieur Yoann SELLIER et Madame Candice BELLINI
- Madame Esmeralda JASARAJI et Monsieur Saban JASARI



▶ AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AOÛT 2020 (principales délibérations)

- Désignation des délégués « Forêt » auprès de l'Association des Communes Forestières de Meurthe-et-Moselle;
- > Formation des élus municipaux : orientation pour l'année 2020 ;
- Création d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2020 (principales délibérations)

- Minute de silence pour Samuel Paty
- Gestion Urbaine de Proximité pour Les Provinces
- › Appellation Claudie Haigneré pour l'ancienne école Pasteur
- Label Ville Amie des Enfants
- Label Ville Amie des Ainés
- Dispositif Cité Educative
- Subventions et dotations scolaires
- > Soutien aux énergies renouvelables
- Campagne et primes pour ravalements de façades
- Ouvertures dominicales pour les commerces
- > Création de la commission accessibilité
- > Création du comité consultatif bien-être animal

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.laxou.fr







TRIBUNE

"JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC CE QUE VOUS DITES, MAIS JE ME BATTRAI JUSQU'AU BOUT POUR QUE VOUS PUISSIEZ LE DIRE". PHRASE ATTRIBUÉE À L'ESPRIT DE VOLTAIRE

TRIBUNE DES ÉLUS MINORITAIRES

Chères Laxoviennes, chers Laxoviens.

Je souhaite vous consacrer ces quelques lignes qui nous sont accordées.

Avec une pensée chaleureuse à chacune et chacun de vous qui, dans des conditions très différentes, affrontez la pandémie, le manque de perspectives, la brutalité de la rupture des liens familiaux ou amicaux, les difficultés matérielles et morales, la vie transformée tout simplement.

Pour féliciter les associations qui, dans ces conditions si difficiles et sans cesse remises en question, portent à bout de bras leurs activités. Encourager les bénévoles encore plus vivement qu'à l'ordinaire : quel que soit votre domaine d'intervention, votre action est remarquable et revêt un caractère encore plus précieux.

Adresser mes vifs encouragements à tous les acteurs économiques de notre territoire : chacun mesure les effets délétères que la pandémie induit à titre individuel, vous portez une grande partie de l'équilibre de nos sociétés, c'est une immense responsabilité.

Je crois en vous toutes et tous, en notre capacité collective à gérer ce qui arrive et à en sortir le mieux possible, nous avons déjà fait nos preuves les mois écoulés.

Avec notre équipe, j'aimerais vous souhaiter une belle fin d'année, avec de la force, avec de la patience et avec le plaisir et l'insouciance des minuscules joies simples que le quotidien nous offre quelquefois.



Laurence WIESER

Vous pouvez retrouver nos actions ou nos interventions lors du conseil municipal sur la page Facebook

@avecvouspourlaxou

N'hésitez pas à nous contacter également :

- Par téléphone au 06 77 11 18 42
- Par mail: laurence.wieser@free.fr





ACCUEIL DES NOUVEAUX LAXOVIENS À L'HÔTEL DE VILLE



INAUGURATION DU JARDIN ÉPHÉMÈRE À KORIAN LE GENTILÉ



RÉCEPTION DES MASQUES OFFERTS AUX ÉCOLIERS LAXOVIENS



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE



HÔTEL DE VILLE EN ROSE POUR OCTOBRE ROSE



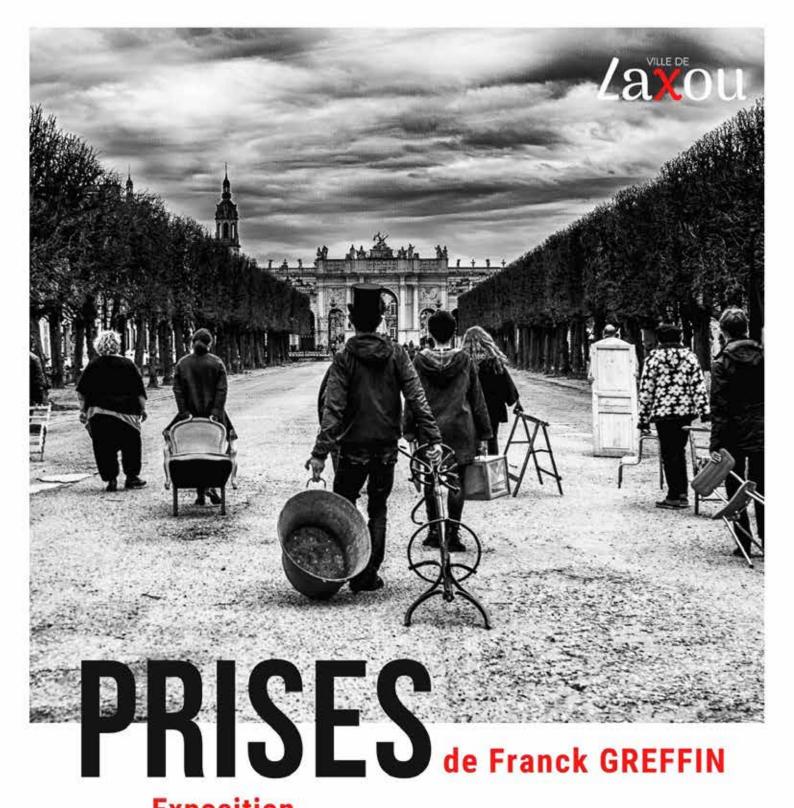
JOURNÉES DU PATRIMOINE VISITE DE L'HÔTEL DE VILLE



PRIX DE LAXOU À L'HIPPODROME DE BRABOIS



TOURNOIS MULTICHANCES TMC AU WELL TENNIS CLUB



Exposition photographique

hotographique 16 Décembre 2020 > 16 Janvier 2021

Médiathèque Gérard Thirion

17 rue de Maréville / LAXOU 03 83 28 71 16 / contact@laxou.fr

Entrée libre

Mar/Jeu/Ven: 14h > 18h

Mer/Sam: 10h > 17h